



l'oxygène
à la source

N°291-24

PRESTATIONS DIVERSES FOURNIES PAR LE SILA – TARIFS 2025

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 33 Représentés : 1 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 2 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du des 22 et 26 novembre 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Adrien GUILMAIN, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Mme, MM. Marielle JULIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme, M. Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

M. Jean-Yves MÂCHARD

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Christina MALAPLATE, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Sébastien BRIAND, André PERILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE, Christian VERMELLE

AVAIT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Benjamin MARIAS

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

PRESTATIONS DIVERSES FOURNIES PAR LE SILA – TARIFS 2025

Exposé de Patrick LECONTE,

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants, pour l'année 2025, pour tenir compte de l'inflation des différentes prestations du SILA :

7 /	PRESTATIONS DIVERSES FOURNIES PAR LE SILA	Tarif 2025	
		HT	TTC à titre indicatif
7.1	PRESTATIONS DU PERSONNEL		
	Main d'œuvre L'heure normale de travail :		
7.1.1	Agent de maîtrise (l'heure de main-d'œuvre)	33,21	36,53
7.1.2	Adjoint technique (l'heure de main-d'œuvre)	29,51	32,46
7.1.3	Encadrement (cat. A ou B) ½ journée	346,41	381,05
7.1.4	Pour intervention en dehors des heures normales de service	Majoration 50%	-
7.1.5	Pour intervention les dimanches, jours fériés et de nuit (24 h à 7 h)	Majoration 100%	-
	Ces tarifs ne comprennent pas le véhicule de déplacement qui sera facturé séparément en fonction des prix ci-dessous.		
7.2	INTERVENTION DE VEHICULES (tarifs chauffeur non compris)		
7.2.1	L'heure de berline ou fourgonnette	21,57	23,73
7.2.2	L'heure de camionnette ou fourgon charge utile de l'ordre de 1 500 Kg	32,02	35,22
7.2.3	L'heure de camion de moins de 10 tonnes	39,29	43,22
7.2.4	L'heure de camion de plus de 10 tonnes	47,30	52,03
7.2.5	L'heure de groupe électrogène	44,01	48,41
7.2.6	Aspiratrice	82,36	90,60
7.2.7	Aspiratrice cureuse	130,08	143,09
7.2.8	Heure de pompage	28,18	31,00
7.3	INSPECTION TELEVISEE – ESSAI ETANCHEITE		
7.3.1	Ø compris entre 100 et 400 mm – le ml	1,49	1,79
7.3.2	Ø compris entre 100 et 400 mm – le ml si contre-visite vidéo nécessaire suite à défaut de curage	5,00	6,00
7.3.3	Forfait de déplacement, si contre-visite vidéo nécessaire suite à défaut de curage	50,00	60,00
7.3.4	Essai d'étanchéité à basse pression d'air sur canalisation : le tronçon	37,17	44,60
7.3.5	Essai d'étanchéité à basse pression d'air sur canalisation : le regard de visite	100,00	120,00
7.3.6	Essai d'étanchéité à l'eau : le regard de visite, le tronçon, la canalisation de refoulement	130,00	156,00
7.4	TRAVAUX DE BRANCHEMENT		
7.4.1	Les travaux de branchement des usagers sur les collecteurs du SILA sont refacturés au prix coûtant, additionnés de frais généraux pour maîtrise d'œuvre SILA, au taux de 3 % ou 7 %		
7.5	PRESTATIONS DIVERSES		
7.5.1	Travaux à proximité des réseaux : investigations complémentaires de géolocalisation (article 7.6.6 de la norme NF 70-003-1), additionnés de frais généraux pour maîtrise d'œuvre SILA, au taux de 7 %		

Les tarifs fixés sont des prix hors TVA. Il sera appliqué en sus la TVA au taux en vigueur.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 12 novembre 2024.

Les membres du Comité sont invités à approuver les tarifs 2025 présentés concernant les prestations diverses fournies par le SILA.

- A D O P T É -
à l'unanimité

N'ont pris part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Usse, CC Sources du lac d'Annecy)

Voix POUR : 29
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

Le - 4 DEC. 2024

Publié le - 6 DEC. 2024

Exécutoire le - 6 DEC. 2024

Le Président,

Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER
Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	291_24
Objet :	Prestations diverses fournies par le SILA - Tarifs 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.2 - Tarifs
Identifiant unique :	074-247400013-20241202-291_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-247400013-20241202-291_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Délibération) Nom original : 291-24_Prestations diverses_Tarifs 2025.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20241202-291_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	175.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 décembre 2024 à 15h26min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 décembre 2024 à 15h26min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 décembre 2024 à 15h26min22s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	4 décembre 2024 à 15h26min26s	Reçu par le MI le 2024-12-04